

L'exploitation des houillères, grande industrie nationale de la Nouvelle-Ecosse, a été régie par le gouvernement fédéral au cours de la guerre, mais cette régie a été loin de donner satisfaction. Le Gouvernement a versé d'importantes subventions en vue de la production du charbon. A cet égard, la Nouvelle-Ecosse devrait être reconnaissante, mais les programmes du gouvernement n'ont pas donné de bons résultats. On a encouragé l'enrôlement des mineurs expérimentés, alors qu'on envoyait dans les mines pendant la guerre des gens sans expérience; en outre, les lourds impôts sur le revenu décourageaient les ouvriers de fournir des heures supplémentaires de travail. Nous devrions extraire annuellement 8 millions de tonnes de charbon d'une valeur de 50 millions de dollars, mais il y a eu chez les mineurs des causes perpétuelles de mécontentement, de sorte que cette industrie est une situation plus mauvaise qu'elle ne l'a été depuis plus de vingt ans. Je remercie le ministre du Travail (M. Mitchell) au nom de toute la Nouvelle-Ecosse des efforts qu'il a déployés pour régler cette longue et fort inutile grève.

Même si l'on ne me consulte pas très souvent, je prie les honorables députés de la Nouvelle-Ecosse d'oublier les questions politiques et de travailler ensemble. Il y aurait beaucoup à dire concernant la question des accords entre le Canada et les provinces en tant qu'ils ont trait à la Nouvelle-Ecosse. Dans une causerie que je prononçais à la radio, le 18 février, j'exposais mes opinions à ce sujet; je disais: "Du point de vue monétaire, il est maintenant difficile pour la Nouvelle-Ecosse de rejeter la dernière offre de subventions, car un tel refus occasionnerait des ennuis aux contribuables de cette province." Je m'oppose, cependant, à cette tendance vers la centralisation et la dictature de la part d'Ottawa.

J'ai lu avec intérêt le discours que le premier ministre Macdonald a prononcé devant la jeune Chambre de commerce d'Halifax et dans lequel il a félicité le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse des efforts qu'il avait tentés, pendant la crise économique, pour que la province demeurât solvable. Cet éloge m'intéresse d'autant plus que je faisais alors partie du gouvernement néo-écossais. Les dépenses de la province s'élèvent aujourd'hui à 22 millions de dollars, mais nous ne disposons alors que d'un revenu de quelque 8 millions. Bien qu'il nous fallût accroître ce revenu, nous n'avons pas prélevé d'impôt sur le revenu et la province n'a jamais recouru à un impôt de ce genre. A quoi cela nous a-t-il servi? Lorsque le gouvernement fédéral s'est emparé de tout le domaine de l'impôt sur le revenu, c'est en Nouvelle-Ecosse qu'il a

[M. Black (Cumberland).]

le plus relevé l'impôt, en partant du néant pour arriver au plus haut niveau. Dans les autres provinces, l'impôt sur le revenu fut simplement relevé. On n'a pas tenu compte de l'économie que pratiquait la Nouvelle-Ecosse, ni de ce que ses impôts étaient plus élevés que dans les autres provinces au chapitre de l'essence, des permis d'automobile et le reste. Pendant les années de crise, la Nouvelle-Ecosse a trouvé elle-même les fonds dont elle avait besoin; elle a émis ses propres obligations. Elle a racheté toutes ses obligations et vu à ce que ses municipalités demeuraient solvables. Pendant cette même période, le gouvernement fédéral faisait, en grande partie, les fonds de l'administration des quatre provinces de l'Ouest, grâce à l'émission des billets du trésor suivants:

Emission totale de billets du trésor:

Emission totale de billets du trésor	
Manitoba .....	\$24,734,451.82
Saskatchewan .....	80,441,852.44
Alberta .....	26,212,000.00
Colombie-Britannique .....	34,112,249.99
Total .....	\$165,500,554.25

Lorsque le gouvernement fédéral a conclu des accords distincts avec les quatre provinces de l'Ouest, la dette totale que ces dernières devaient encore sur ces billets fut réglée de la façon suivante:

A annuler .....	\$55,456,164.06
A rembourser (à même le produit du règlement portant sur les ressources naturelles) ....	15,987,500.00
A remettre (sans intérêt) .....	49,729,979.99
A remettre (avec intérêt de 2-58 p. 100 sur une période de 30 ans, ce qui amortit aussi le principal) .....	44,326,910.19

On a effectué ce règlement sans consulter les gens de l'Est. Les quatre provinces de l'Ouest nagent dans l'opulence; elles jouissent d'une large part du revenu national si on les compare aux Provinces maritimes. Cependant, on ne nous accorde pas traitement aussi favorable. Nous n'en savions même rien tant que les premiers ministres de ces provinces ne s'en sont pas vantés dans les journaux.

La Nouvelle-Ecosse s'en est tirée comme elle l'a pu durant la crise économique. Bon nombre de municipalités, dont celle de Cumberland, n'ont jamais connu les secours directs. La province ne s'est pas chargée des loyers et les propriétaires ont assumé de lourdes charges qui ont économisé de fortes sommes aux autorités fédérales. Ma province conserve encore de la crise une dette fondée de \$25,389,000 à 4½ p. 100 et de \$15,185,000 à 5 p. 100, soit, au total, \$40,574,000. Si elle avait joui des mêmes avantages que les quatre provinces de l'Ouest, toute la dette aurait été réglée de la façon suivante: